



## **Chef de chantier VRD F/H**

Avrainville, Ile-de-france

Resilnhope recrute pour son client Eiffage Route IDF Centre Ouest, un(e) :

### **Chef de chantier VRD F/H**

#### **Votre mission :**

Rattaché(e) à la direction de chantier et dans le cadre de vos responsabilités, vous serez en charge de :

Contribuer à la préparation et à la bonne exécution des chantiers.

Anticiper et coordonner les besoins en approvisionnement (matériel, matériaux, ressources humaines...).

Organiser, planifier et encadrer les équipes sur le terrain au quotidien.

Assurer le suivi, le pilotage et le contrôle de l'avancement des travaux à chaque phase du chantier.

Garantir l'application des méthodes et le respect de l'expertise technique.

Veiller au respect strict des règles de sécurité et de prévention.

Suivre et maîtriser le budget alloué au chantier.

Déplacements professionnels

Des déplacements réguliers sont à prévoir sur la zone Île-de-France (77 - 91)

#### **Votre Profil :**

Diplômé(e) d'un BTS/DUT BTP ou équivalent, vous justifiez d'une expérience significative dans la conduite de chantiers de Travaux Publics. Minimum 5 ans d'expérience en tant que Chef de chantier VRD (y compris sur d'autres types d'ouvrages que le terrassement).

Compétences et qualités :

- Rigueur, sens de l'organisation et capacité d'adaptation.
- Aisance relationnelle et leadership pour fédérer les équipes.
- Maîtrise des aspects techniques et organisationnels des chantiers VRD (et pas seulement en terrassement).

Expérience confirmée en encadrement d'équipes.

Langues

Français : niveau professionnel (B1/B2) indispensable, utilisation quotidienne.

#### **Conditions d'emploi :**

Type de contrat : CDI

Localisation : Avrainville (91630)

Rémunération brute annuelle : 42,3 - 45 Keuros (sur 13,30 mois)

#### **Référence**

26052810135

#### **Date de publication**

28/05/26

#### **Entreprise**

Resilnhope

#### **Région**

Ile-de-france

#### **Ville**

Avrainville

#### **Secteur**

Génie Civil Et Travaux Publics

#### **Type de contrat**

- Temps plein
- CDI

Avantages :

- Intéressement et participation (après 3 mois d'ancienneté)
- Mutuelle d'entreprise (prise en charge 40 %)
- Véhicule de service 2 places
- CSE Actionnariat